

Castelbon, en Sicile, et Düren, en Allemagne, réclament le même titre de gloire. Les habitants de Düren l'avaient, dit-on, soustraite par ruse à ceux de Mayence, qui la tenaient du moine Théobald, auquel un supérieur du couvent de Bethléem l'aurait remise en 1212. Rien ne s'oppose à ce que chacune de ces églises possède quelques parties ou morceaux de la tête de sainte Anne ; peut-être aussi, dans certains cas, selon la réflexion des Bollandistes, la tradition populaire a-t-elle attribué à sainte Anne, mère de la sainte Vierge, des restes d'autres saintes portant le même nom.

On signale encore d'assez importantes reliques dans un grand nombre d'églises ; des parties du bras ou de la main à Trêves, dans l'île de Malte et à Rome, dans l'église de saint Paul sur la voie d'Ostie ; des portions du pied au palais de Montmilet, près de Naples, et à Douai, en France ; d'autres reliques indéterminées à Ancône, à Brême, à Anvers, à Bottelaer et dans beaucoup d'autres sanctuaires où elles sont honorées d'un culte qui remonte souvent jusqu'aux douzième et treizième siècles.

Un certain nombre de ces reliques et des plus considérables ont été dues à la générosité de l'église d'Apt. On peut rattacher à cette source l'origine de celles qu'on honore en Allemagne, en Italie, en Sicile, en Bohême et ailleurs. Si les documents positifs font le plus souvent défaut, il faut se souvenir que l'offrande d'une relique était un des présents les plus estimés qu'on pût faire dans les siècles de foi. Charlemagne, outre les donations faites à Aix-la-Chapelle et à l'Île-Barbe, put en faire d'autres encore. Chacun sait aussi le rôle important joué plus tard en Europe par les princes issus des comtes de Provence de la maison d'Anjou ;